

RESOLUTION
SUR
LES DEVELOPPEMENTS DE LA CRISE PALESTINIENNE

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Niamey du 6 au 9 juillet 2003, sur proposition de la commission politique,

REAFFIRMANT les différentes résolutions sur la situation au Proche-Orient adoptées lors des précédentes sessions et particulièrement celle adoptée à Berne en 2002 lors de la XXVIII^e Session de l'APF et reproduite ci-joint;

SALUANT l'acceptation par les Palestiniens et les Israéliens de la « feuille de route »;

SOULIGNANT la nécessité de régler pacifiquement le conflit du Proche-Orient;

APPUIE la création d'une « feuille de route » globale basée sur les différentes résolutions des Nations-Unies relatives à ce conflit.